

Le règlement

Afin de vous aider et pour éviter tout désagrément, voici une petite liste de bonne conduite. Nous vous prions de bien vouloir les respecter dans le but d'agir pour le bien être de votre animal et le respect des autres.

1. Il est obligatoire de contacter votre vétérinaire avant de démarrer les séances d'hydrothérapie afin qu'il remplisse **la fiche de renseignements**. En effet, un examen médical est impératif afin que votre vétérinaire nous donne les informations nécessaires au travail que nous effectuerons en collaboration avec lui

2. Prière de ramener le règlement (signé) et la fiche de renseignement complétée, dès la première séance.



!!!SVP !!!

3.

6 heures avant la séance : « **Ne pas nourrir votre chien** » (ni repas, ni friandises), ceci dans le but de ne pas occasionner un inconfort à votre animal. Il a besoin de toute son énergie pour nager et non pour digérer avec tous les inconvénients que cette situation pourrait amener (vomissement, besoins). Si malgré tout, votre chien devait vomir ou autre dans la piscine, le tapis roulant ou le SPA, nous serions dans l'obligation d'arrêter toute l'installation, de renouveler l'eau et de tout désinfecter. Cette procédure prend quelques heures ce qui nous obligerait à annuler les rendez-vous suivants ! Nous serions alors au regret de vous facturer une participation aux frais de 35€.

4. Il est obligatoire que **le chien fasse ses besoins avant toute séance**. Il est important qu'il ne puisse pas marquer son territoire sur les installations ou que, sous le stress, il ne se soulage dans l'eau. Si cela devait se produire, voir le paragraphe précédent.

5. Pour des raisons évidentes, les chiens doivent être dans **un état sanitaire irréprochable** (pas de puces, pas de nœuds, propre...) avant de démarrer chaque séance. Dans le cas contraire, le centre se réserve le droit d'annuler la séance.

6. Après la séance d'hydrothérapie, votre animal sera en partie séché mais afin de vous éviter de retourner chez vous avec la banquette de votre voiture détrempée, **prière d'amener vos propres serviettes de bain, manteau...**

7. **En cas d'empêchement, veuillez nous prévenir au plus tard la veille**, faute de quoi nous serions obligés de vous facturer le montant de la séance.

Remarque : les projections d'eau étant très fréquentes, nous vous conseillons d'en tenir compte pour votre tenue vestimentaire.

Nom :

Prénom :

SIGNATURE :

En cochant cette case je refuse l'utilisation de l'image de mon animal

MERCI DE VOTRE COMPREHENSION